



Pour diffusion immédiate

LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DE LA VILLE DE TERREBONNE DÉPOSE SON RAPPORT ANNUEL 2021

Terrebonne, le 7 juin 2022 — La vérificatrice générale de la Ville de Terrebonne, M^{me} Sonya Guilbault, a déposé hier soir au conseil municipal son rapport annuel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021. Ce rapport présente le résultat des trois audits réalisés ainsi que de la reddition sur le suivi de 84 recommandations.

Gestion de la collecte, de l'acheminement et du traitement des eaux usées

« Même si la Ville et la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) ont mis en place des mécanismes qui leur permettraient de suivre le respect des exigences réglementaires, d'autres mécanismes doivent toutefois être déployés tant sur le plan du suivi de la performance des opérations que de la gestion des infrastructures pour encadrer les activités réalisées par les divers acteurs », observe Sonya Guilbault.

La vérificatrice conclut également que cet encadrement devrait mieux soutenir les équipes de la RAETM et de la Ville, soit en évaluant le temps requis pour prendre en charge ces activités et en mettant à leur disposition les outils pour maximiser leur efficacité, avec l'ensemble des données utiles à ces activités.

Cette organisation du travail devrait permettre d'optimiser les opérations avec des infrastructures en eaux usées non entravées par des problématiques, pour y investir au moment opportun et ainsi éviter les déficits de leur maintien existants aux derniers plans triennaux d'investissement de la RAETM et de la Ville. Aussi, cette organisation devrait être un levier à la gestion proactive de la capacité de ces infrastructures. Une capacité adéquate est capitale, puisqu'elle permet de saisir les opportunités de développement et de redéveloppement qui se présentent à la Ville en gérant les dépenses en toute connaissance de cause sans pour autant sous ou sur investir.

Protection et mise en valeur du territoire et des activités agricoles de la Ville

« Quarante-deux pour cent de la superficie totale du territoire de la Ville est en zone agricole, avec des terres d'un bon potentiel de culture. Bien que celle-ci se soit dotée depuis quelques années de diverses orientations pour favoriser les activités de ce secteur, peu d'actions afin de les atteindre et d'en assurer le suivi ont été mises en place », souligne Sonya Guilbault.

La vérificatrice observe que l'attention actuellement accordée par la Ville au territoire agricole ne lui permet pas de contribuer pleinement à sa protection et à sa mise en valeur dans un souci de développement durable : le manque d'intégration de ces orientations, d'attribution de responsabilité, de clarté des résultats attendus et de reddition de comptes explique en grande partie pourquoi les efforts de la Ville au cours des dernières années n'ont pas produit de résultats significatifs eu égard aux orientations.

Audits financiers

Le Bureau et l'auditeur indépendant ont produit conjointement un rapport de l'auditeur sans réserve pour les états financiers consolidés de la Ville.

Suivi des recommandations

En ce qui a trait aux suivis finaux des recommandations effectués en 2021, la vérificatrice note une détérioration de la prise en charge des actions par la Ville, avec 56 % d'actions appropriées. Elle souligne que la Ville n'a pas été en mesure de terminer la mise en œuvre de ses actions dans un délai de trois ans. Elle relève que, malgré les actions entreprises par la Ville, les échéanciers initiaux tendent, pour certains audits, à être reportés dans le temps, et que le leadership pour assurer leur prise en charge a été insuffisant. Dans cette perspective, elle invite la Ville à évaluer les mesures qui pourraient être déployées afin de mobiliser, accompagner et soutenir les audités dans la mise en œuvre complète des actions dans les délais planifiés.

Observations de la vérificatrice générale

Cette année, la vérificatrice générale soulève que les grands constats des audits réalisés en 2021 sont similaires à ceux de plusieurs audits antérieurs. Elle remarque que la Ville doit mieux coordonner, diriger et surveiller ses équipes sur le terrain en fonction d'orientations concertées pour s'assurer qu'elles travaillent ensemble sur les bonnes choses.

Elle observe également que la Ville doit planifier l'atteinte de ces orientations par la dotation appropriée des équipes sur le terrain par une évaluation des capacités nécessaires pour assumer les fonctions attendues sans créer de surcharge de travail.

Le rapport annuel 2021 de la vérificatrice générale est disponible sur le site Web de la Ville de Terrebonne :

<https://www.ville.terrebonne.qc.ca/ma-ville/bureau-du-verificateur-general>

-30-

Source :
Bureau du vérificateur général de
la Ville de Terrebonne

Renseignements : Pierre Tessier
514 233-1636
Pierre.tessier@cominfrarouge.com